



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E136795

VALABLE JUSQU'AU 21/04/2024

ÉDITÉ LE 13/03/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/10/1991

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 383 312 295 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 9177631

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 104042760 Z 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 104042760 Z 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ALBION DECORATION

QUARTIER LAYE  
04150 REVEST DU BION

Téléphone : 06 76 94 88 00

Portable : 06 76 94 88 00

Fax :

Site Internet :

E-mail : rene.joassan@sfr.fr

Responsabilité légale :

JOASSAN RENE GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 22/04/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 22/04/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON  
PARC TERTIAIRE VALGORA  
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER  
- B.P. 70531  
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.